ABONNEMENT

Saumur: Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8 Poste:

On s'abonne: A SAUMUR,

Au bureau du Journal o en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous fes libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . 20 ca

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des inscritions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier can; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

8, place de la Bourse.

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyès dans une lettre affranchie.

Elections Allemandes

Voici le passage principal d'un article de la Gazette de Francfort:

Depuis vingt ans, nous avons vu bien des luttes électorales en Allemagne, luttes conduites avec amertume et passion; mais jamais nous n'avions été témoin d'une lutte

comme celle que nous venons de traverser.

» On n'a dédaigné aucun moyen pour

eblenir des élections favorables au gouvernement : la crainte, la terreur, la haine, ont été mises en scène pour échauffer les esprits, les organes du gouvernement sont entrés dans l'arène électorale comme jamais, et la grande industrie a exercé une pression éhontée sur les ouvriers.

C'est par millions qu'il faut compter les préjudices matériels que l'Allemagne a endurés par suite de l'exploitation d'un prétendu danger de guerre; mais que signifient des millions, même des milliards à côté du préjudice éthique qui a accablé la nation, à côté des blessures béantes à travers lesquelles saigne l'âme de la nation?

On lit dans la Badische Landeszeitung :

« Si les partis nationaux succombent le 21, si l'opposition stérile, si les Guelfes, les Poionais, les Danois et les Français remportent la victoire, alors la Germania pourra voiler sa tête, les ennemis de l'Allemagne pourront jubiler, car alors nous nous trouverons en présence d'un avenir inquiétant, d'une guerre de races et de destruction des plus épouvantables. »

Le correspondant du Matin a eu une conversation avec M. Antoine, le député de Metz; nous en extrayons le passage sui-

« — Groyez-vous à la guerre? demandai-je à M. Antoine. » — Je suis, au contraire, persuadé !

SAUMUR, 24 FEVRIER

qu'elle n'aura pas lieu, au moins pour le moment, comme on nous en menace.

» Deux raisons l'empêcheront certainement : d'abord l'attitude de la Russie, qui ne veut pas s'engager à garder la neutralité, et ensuite le nouvel armement de l'armée, qui n'est pas terminé.

» J'ai consulté beaucoup de généraux, et tous m'ont dit qu'il était impossible d'entreprendre une campagne avec un armement qui ne serait pas uniforme.

» L'armée allemande ne possède actuel-lement que deux cent mille fusils à répétition; les hommes quien sont armés seraient, bien entenda, mis en avant. Or, après trois batailles, on peut estimer que, tant par les morts que par les blesses ou les fuyards, cinquante mille fusils disparattraient. Il faudrait reconstituer l'effectif des régiments avec des soldats qui auraient des fusils de l'ancien système, et l'approvisionnement des munitions deviendrait impossible.

» Une remarque a été faite d'ailleurs, c'est que les Prussiens sont une nouvelle guerre chaque fois qu'ils modifient leur armement : contre l'Autriche ils se sont présentés avec le fusil à aiguille, contre la France ils étaient pourvus du canon se chargeant par la culasse. Mais ils n'ont entrepris ces deux guerres que lorsque leur armement était complètement terminé.

On connaît les résultats de 321 élections ; 62 sont favorables aux conservateurs, 20 au parti de l'empire, 85 aux libéraux-nationaux, 64 aux candidats du centre (dont 3 élus sont septennalistes). Il y a en outre 48 ballottages.

On a donc élu jusqu'à présent 170 septennalistes et 403 antiseptennalistes, à savoir: 40 progressistes, 6 socialistes, 45 Alsaciens-Lorrains, 12 Polonais, 2 Guelfes et 58 membres du Centre.

On télégraphie de Berlin, 23 février :

« La date du scrutin de ballottage sera probablement fixée au 2 mars.

» Au cas où le nombre des élus du premier tour de scrutio atteindrait le quorum, le Reichsteg sera convoqué avant la vérification officielle du résultat des ballottages. »

- Depuis les dernières élections en 1884, les socialistes d'Hambourg ont gagné 43,393

La majorité est acquise en faveur du septennat, même en dehors des voix du Centre. Sur 397 députés que comprend le Reichstag, on compte qu'il y aura 220 septenna-

Le parti guelse est complètement écrasé, paraît-il.

Le parti démocrate, composé de six membres, est anéanti.

Les socialistes gagnent beaucoup de voix dans le pays et en obtiendront presque un million; mais ils sont battus dans tous les districts de la Saxe royale.

Le succès des candidats du parti National-Libéral est particulièrement curieux : Ce parti, qui avait eu 455 membres dans le Parlement de 4874, et qui avait plus que tout autre contribué à la fondation de l'Empire, ne comptait plus que 46 partisans en

4884. Il a déjà 67 sièges et il en gagnera encore d'autres.

La Gazette nationale, tout en constatant l'échec subi par le gouvernement en Alsace-Lorraine, considère le résultat des élections comme une garantie nouvelle de paix.

Les élus d'Alsace-Lorraine, tous partisans de la protestation, ont obtenu un chiffre de voix considérable. Ainsi, à Metz, M. Antoine a 14,000 voix, contre 6,000 à M. Rembinger; à Mulhouse, M. Lalance a 44,000 voix, à peu près, contre 4,000 à M. Bœchlin; à Schlestad, M. Lang a 10,000 voix, contre 4,600 à M. Zorn de Bulach père; à Colmar, M. Grad a 9,600 voix, contre 2,500 à M. de Kæckler; à Molsheim, M. Sieffermann a 15,000 voix, contre M. Zorn de Bulach fils. 6.000.

A Guebviller, le drapeau tricolore a été planté deux fois sur la colline d'Oberlinger. A Strasbourg, on signale l'arrestation d'une personne qui aurait crié: « Vive la France! P

L'effluence au scrutin a été énorme à Strasbourg. Il y avait 47,560 électeurs inscrits; 15,184 ont pris part au scrutin, et il n'y a eu que 139 voix nulles. En 1884, le nombre des électeurs inscrits était de 43,470; le nombre des votants a été de 9,246.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LES EMPRUNTS DE LA R. F.

En 1878, la République a empronté 450 millions; en 1881, 4 milliard; en 1882, 1,200 millions, qui donnent, si on y ajoute les annuités de nos caisses d'écoles, de chemins vicinaux, etc., etc., un total de plus de 4 milliards.

Et la République ose incriminer les régimes qui font, comme l'a dit M. Bocher, « la partie glorieuse de notre histoire, de notre vie nationale!

Les journaux républicains qualifient de mauvais patriotes les députés ou sénateurs qui prétendent ne point voter sans étude et contrôle les effroyables budgets que la République impose aux contribuables. Nous

pensons que les contribuables seront d'un avis diamétralement opposé.

M. de Cazenove, député de la Loire-Inférieure, a déposé deux amendements à la loi organique militaire qui va être discutée in-

cessamment. Le premier demande que la confection des listes sur lesquelles le conseil de révision choisit les soutiens de famille ne soit pas enlevée aux conseils municipaux, qui offrent des garanties sérieuses d'intelligence et d'impartialité.

Le second amendement demande que les dispenses légales produites après le conseil de révision, telles que fils ainé de veuve,

13 Feuilleton de l'Éche Saumurois.

CHERCHEZ LA MÈRE

Depuis son mariage, il lui étail resté dans l'âme un sentiment de jalousie pour le premier prétendant de sa femme. Il savait qu'elle avait du faire un mariage d'inclination, et, à celle époque, il avait rencontré ce jeune et brillant flancé chez les parents de la jeune fille. C'était Agénor de Mirpont qui avait été éconduit par les parents, c'était M. Balmorin qui l'avait emporté, mais jamais de sa vie il n'avait pu pardonner à ce bel Agénor d'être plus jeune que lui, plus séduisant que lui, et d'avoir en les premiers battements de cœur de celle qui était devenue sa femme. Jemais elle n'avait reçu ce premier fiance, et jamais elle n'avait mérité l'ombre d'un reproche; cependant le beau visage d'Agénor, qu'il pouvait reconnaître d'autant plus facilement qu'il l'avait revu une fois au musée, une autre fois au spectacle, s'était gravé dans sa tête comme un figure antipathique, dont la vue allumait en lui des étincelles de colère.

Dans ce moment terrible, où son pauvre cerveau paralysé n'avait plus ni intelligence, vi mémoire, il n'avait pes reconnu au premier abord

celui qu'il avait toujours regardé comme un ennemi, mais il s'était dit vaguement : - Voilà quelqu'un que je déteste... qui est-ce

Et il le regardait tonjours. Il cherchait, dans son cerveau, avec obstination, la mémoire qui a'y cachait; il voulait à toute force ouvrir la case où elle s'était enfermée, et il se faisait, dans sa pauvre tête, le travail incessant que ferait un ouvrier qui frapperait à coups de marteau pour percer une cloison.

- Eh bien, dit Agénor, sans regarder le paralytique, ne parlons plus du passé... mais de l'avenir.

- Comment, dit-elle, de l'avenir ? - Oui, continua-t-il, mon bonheur n'est pas

perdu; il n'est qu'ajourné, et ajourné à bref délai. - Oh! leisez-vous! s'écria-t-elle, épouvantée de ce qu'il osait dire.

- Mais comment voulez-vous, continua-t-il, que ce malheureux infirme puisse vivre longtemps de cette existence incomplète? L'état où vous le voyez, n'est-ce pas déjà presque la mort?

- Au nom du ciel, taisez-vous! a'écria-t-elle impérieusement, et songez que vous parlez devant

- Paiaqu'il ne comprend pas!

Mais Agénor, qui ne daignait même plus jeter les yeux du côté de M. Balmoria, ne voyait pas que le regard du malade, toujours fixé sur lui, a'était allumé peu à peu: l'étincelle avait grandi, le regard était devenu menaçant et farouche : ces coups de marteau qui ébranlaient le cerveau, avaient fini victorieusement leur travail, la mémoire avait reparu, l'intelligence allait peut-être revenir aussi.

- Lui! murmurait le paralytique, de sa bouche pâteuse, et sans qu'on entendit cette voix sourde.

- Je sais bien, reprit Agénor, que mon langage a quelque chose de cruel; mais que voulez-vous, puisque j'en suis réduit à bâtir mon bonheur sur une tombe... Je reviendrai bientôt, quand vous serez réellement veuve, et que je pourrai veus dire : Voulez-vous être ma femme bien-aimée?

- Monsieur, dit-elle en se levant avec une énergie superbe, je vous désends de continuer. Parler ainsi devant un homme vivant du moment prévu de sa mort, devant un mari, du second mariage de sa femme, c'est lâche, monsieur, oui, c'est lâche!

Elle était trop émue, et Agénor trop terrifié de se réponse, pour qu'il leur fût possible de faire attention à ce qui se passait près d'eux : ils n'entendirent ni l'un ni l'autre un pas qui, quoique lourd et pesant, était assourdi par le tapis. Le paralytique, qui avait encore l'usage de ses membres, s'était levé. L'intelligence revenuit vaguement, et il comprenait le sens des paroles que l'on dissit devant lui.

- Vous profilez, continua Clary, de la terrible maladie qui l'empêche de comprendre ce qui le révoltèrait, s'il avait sa raison.

» C'est manquer de respect, non seulement au mari, mais à la créature de Dieu, que vous traitez comme une chose, et qui doit être sacrée pour tous, tant qu'il lui reste une étincelle de vie. Mon mari est hors d'état de se désendre, eh! bien, je le défendrai, moi; je ne souffrirai jamais une lâcheté! Laissez-moi, monsieur, et ne revenez plus.

Tout à coup elle sentit deux bras tomber pesamment sur ses épaules et l'enlacer avec une frénésie de tendresse; c'était le paralytique qui venait l'embrasser avec tant d'élan, tant de reconnaissance, tant d'amour, qu'il lui semblait que ce n'étaient pas seulement des lèvres, mais que c'était une âme qui vensit se poser sur sa joue,

Il se retourna vers Agénor, il étendit avec peine son bras tremblant, pour lui montrer la porte, en murmurant quelques paroles inintelligibles, mais d'un air d'autorité et avec une étrange dignité qui semblaient dire : tout infirme que je suis, je suis encore le mari, et le maître de la maison.

(A suivre.)

ANAIS SEGALAS.

frère de soldats sous les drapeaux, etc., restent des dispenses de droit, comme la Chambre l'a décidé l'année dernière sur l'initiative de l'honorable député de la Loire-Inférieure, au lieu de devenir simplement facultatives, comme l'indique le projet de la Commission.

La Chambre vient d'être saisie par M. Blandin, député de la Marne, d'un projet de résolution demandant la liquidation d'un compte pendant depuis 1826 entre la France et l'Angleterre. Voici ce dont il est

La France s'était engagée, dans le traité de paix de 1814, à indemniser les sujets anglais dont les biens avaient été séquestrès pendant la Révolution. Cette clause avait été confirmée par le traité de 1815, et à cette époque une convention particulière avait stipulé que la France verserait, comme première mise de fonds de garantie, la première annuité d'une rente de 3,500,000 fr. correspondant à un capital de 70 millions. Les excédents disponibles devaient être retitués à la France avec le produit des intéréis composés.

Le fonds de garantie fut augmenté, trois ans après, de 3 millions de rentes, ce qui porta le capital à 430 millions.

La liquidation, commencée en 4815, se

termina en 1825.

Or, les documents officiels anglais constatent qu'il y a un excédent de 14 millions; selon les documents français, cet excédent a été de 65 millions.

Si l'on tient compte des intérêts composés, la somme à restituer à la France serait de 270 millions, d'après l'estimation anglaise; de plus d'un milliard, selon les évaluations françaises.

M. Belmontet souleva, en 1864, la question au Corps législatif sous forme d'amendement au budget; il la reprit, avec l'appui de M. Martel, en 1866 et 1869.

Le gouvernement de l'Empire répondit qu'il y avait lieu d'examiner si la convention dont il s'agissait n'était pas un traité à forfeit, ne pouvant donner lieu à aucune réclamation.

L'affaire, interrompue par les événements de 4870, en resta là.

M. Blandin, dans son projet de résolution, demande qu'elle soit enfin élucidée.

Le Moniteur de Rome entrevoit un rapprochement entre la France et le Vatican. Le Pape, tenant cercle à l'occasion de l'anniversaire de son élection, a profité de la présence des évêques de Blois, Clermont-Ferrand et Saint-Brieuc pour parler de la France dans les termes de la plus touchante sollicitude.

Nous craignons que le Moniteur de Rome ne s'abuse sur les sentiments de M. Grévy. car les journaux républicains se sont empressés de dire qu'en envoyant un cadeau au Pape à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, il n'avait voulu qu'imiter les autres chefs d'États, sans autres pensées.

PREPARATIFS .- On lit dans l'Intransigeant cette phrase que M. Rochefort fait suivre d'éloges pompeux :

der que deux chromolithographies seralent envoyées à chaque corps, pour décorer la salle d'honneur du régiment.

M. Boulanger voudrait-il employer une partie des 86 millions qu'il nous a demandés (à compte) à inonder nos quartiers et casernes de ses portraits? Le besoin ne s'en faisait pas absolument sentir et notre argent eut pu être mieux employé.

M. le général Riondel vient de mourir des suites d'une sièvre cérébrale.

Le général Riondel avait été nommé récemment au commandement de l'École d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau.

Nous apprenons la mort, à l'âge de soixante ans, de M. Gâtechair, le professeur d'armes bien connu à Paris, président de l'Académie d'armes, qui a succombé à la M. Gâtechair, descendant d'une ancienne famille de Bretagne et fils d'un professeur célèbre, était devenu lui-même un des meilleurs maîtres de l'école classique.

leurs mattres de l'école classique.

Il avait eu pour élèves le Comte de Paris et le duc de Chartres.

TREMBLEMENTS DE TERRE

23 sévrier 1887

On télégraphie de Cannes:

« Trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin entre 6 heures et 6 heures 4/4. La première, qui a été très violente, a duré près d'une minute; les deux autres ont été à peine perceptibles.

» Une grande partie des habitants de Cannes s'est réfugiée aussitôt sur les allées de la Liberté et sur le boulevard de la Croisette, le long du rivage de la mer. »

On télégraphie de Toulon:

e Deux violentes secousses de tremblement de terre se sont produites ce matin, la première à six heures moins trois minutes, la deuxième à huit minutes d'intervalle. Les oscillations allent de l'ouest à l'est ont eu une durée de quinze et de douze secondes. Les habitants, éveillés en sursaut, ont pu croire un instant à la présence de melfaiteurs dens leurs maisons, à cause du bruit occasionné par les meubles. »

On télégraphie d'Avignon:

« Trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin, la première très forte, à six beures moins un quart, la deuxième à six heures et la troisième, plus légère, à huit heures. Le mouvement oscillatoire de la première a mis sur pied toute le population. On ne signale cependant aucun accident de personne. »

Même phénomène a été ressenti à Voiron, Grasse, Privas, Bessèges, Ajaccio. Il n'y a dans ces localités que des dégâts matériels.

On télégraphie de Nice, 23 février :

« Trois secousses de tremblement de terre oscillatoires du nord-est au sud-ouest, dont la deuxième très forte, ont été ressenties à 5 heures 37 du matin; une quatrième a été ressentie à 8 heures 48. La panique est en ville. La population tout entière est dans les rues et sur les places. Les dégâts sont nombreux.

Dans le quartier Saint-Etienne, une maison à quatre étages s'est écroulée; trois personnes ont été ensevelies. Dans le quartier Saint-Philippe, la toiture de la meison Burke s'est écroulée et a entraîné la chute de trois étages. Mª Laffon a été blessée à la tête. A la villa Natal, toutes les balustrades et les toitures se sont écroulées. Il y a plusieurs blessés. Les pendules se sont arrêtées à 5 heures 37. La gare est envahie par les

» Beaucoup de personnes déjeunent en plein air. Une partie du clocher de l'église Saint-Augustin s'est écroulée. L'observatoire de Nice n'a eu aucun avertissement. Le service des chemins de fer est suspendu afin qu'on puisse procéder à l'examen des lunnels de la ligne. »

On télégraphie de Menton, 23 février:

« Notre ville a été gravement éprouvée par un tremblement de terre. Il y a d'importants dégâts à l'église Saint-Michel et dans de nombreux édifices. On compte plusieurs morts d'hommes. »

On télégraphie de Marseille :

« Ce matin, à six heures, nous avons ressenti ici une forte secousse de tremblement de terre, avec grondement souterrain d'une minute environ. Une demi-heure plus tard, une nouvelle trépidation plus faible et de quelques secondes seulement s'est produite. Enfin, à buit heures trois quarts, troisième secousse assez forte. Il n'y a eu à Marseille ni accident ni dégât à regretter.

» Le phénomène a causé un certain affolement. Dès la première secousse, de nombreuses personnes, redoutant l'effondrement des maisons, se sont précipitées dans les rues à peine vêtues. Jusqu'à présent aucun accident grave n'est signalé. Sur certains points de la ville, on constate seulement plusieurs maisons assez sérieusement lézardées. >

On télégraphie de Milan, 23 février :

« Un tremblement de terre avec perturbations atmosphériques s'est produit ici, ce matin, à 6 h. 25. Les horloges électriques se sont arrêtées. »

On télégraphie de Rome, 23 février:

« Ce matin, à 6 h. 25, des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Turin et à Génes.

A Turin, la secousse a été prolongée et très forte, d'abord sussultoire, puis ondula-

» A Génes, la secousse a élé également très forte et ondulatoire pendant dix secondes. Beaucoup d'habitants ont quitté leurs maisons. Plusieurs cheminées sont tombées. Beaucoup de maisons sont lézardées. »

BULLETIN FINANCIER.

Le marché est ferme, mais sans avance bien sensible: 3 0/0, 79.45; 4 1/2 0/0, 108.

Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier ont un bon courant d'affaires. Ces titres jouissent d'une saveurméritée, car leur hausse n'est pas le résultat de la spéculation, mais celui des demandes de capitaux de l'épargne qui se portent sur une valeur dont la solidité ne peut jamais être ébranlée. L'actiou cote 1337.

La Société Générale, qui voit chaque jour augmenter sa clientèle, tel qu'il résulte de l'examen de sen bilan, soutient très-fermement ses cours à 460. Il faut voir sur ce titre un niveau plus élevé à

bref délai. L'action de la Banque d'Escompte se négocie aux environs de 465. Cette valeur sera une des premières à bénéficier de la reprise des affaires, car elle est aussi une des plus sujettes à donner des bénéfices sux porteurs.

Pas de variations dans les cours de l'action de la Société de Dépôts et Comptes courants, stationnaire à 600.

L'action de Panama est très bien tenue à 402. La présence de M. Ch. de Lesseps va donner une activité nouvelle aux travaux. Les diverses obligations ont eu des transactions nombreuses et

Les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer ne donnent lieu qu'à des affaires au complant, et par suite n'ont que peu de varia-tions, elles sont bien soutenues. Les obligations soutiennent leurs plus hauts cours.

Nouvelles militaires.

UNE CURIEUSE STATISTIQUE.

Le Télégraphe publie une étude très intéressante au sujet de l'assurance sur la vie en cas de guerre. Une compagnie autrichienne, la Janus, établit ses calculs sur des bases qu'il est bon de connaître, les affaires financières reposant toujours sur des chiffres rigoureusement exacts.

L'armée prussienne, en 1866, qui comptait 370,000 hommes en campagne, a eu 11,000 tués, soit les 34 millièmes de son effectif. L'armée allemande, en 1870, qui a compté 960,000 soldats en campagne, a perdu 41,200 hommes, tant en tués qu'en disparus, soit les 42 millièmes. En étendant cette statistique, la compagnie la Janus a trouvé que le risque de mort en campagne était de 0,048 (48 pour 4,000); elle a porté le chiffre à 0,05.

Donc, étant donné qu'on entre en campagne, on a une chance sur vingt de succomber, mais il s'en faut que ce risque atteigne tous les militaires. Voici, en effet, un relevé comparatif pour les guerres de 1859, 1866 et 4870, du nombre des inscrits sur le cadres de l'armée et du nombre réel des combat-

Années Nations	Inscrits	Combattants	Proportion									
1859 Autriche	868,000	350,000	0 40									
- France	575,000	172,000	0 30									
1866 Autriche	836,000	590,000	0 71									
- Prusse	700,000	370,000	0 53									
1870 Allemagne	,495,209	960,000	0 65									
- France	570,000	340,000	0 60									

En l'état actuel de l'Europe armée, le surcroft des décès par suite de la guerre, supposé réparti sur toutes les années de paix, doit être estimé en moyenne à six pour mille, ce qui, pour deux millions et demi de Français pouvant être appelés sous les drapeaux, représente une perte moyenne annuelle d'une quinzaine de mille hommes.

Tel est le tribut que nous payons au mi-

Le Figaro, dans son numéro du 19 janvier, donne la longueur et la vitesse des différents pas dans les principales armées de l'Europe.

En ce qui concerne la France, notre confrère prétend que le pas varie entre 116 et 112 centimètres, et qu'un régiment français fait 86 mètres en une minute.

Nous nous permettrons de faire remarquer à notre confrère que la vitesse du pas accèlère dans l'infanterie française est de 120 par minute et que, conséquemment, l'espace parcouru est de 90 mètres.

Ajoutons pour mémoire, et pour l'édification du Figaro, que la vitesse du pas est de 115 pour la cavalerie, l'artillerie et le train, 420 pour la gendarmerie.

Le pas français est dono un des plus ra-

pides, et non le plus lent, comme l'affirme notre confrère.

Nous ne parlerons pas des chasseurs à pied dont l'ardeur se plie difficilement aux prescriptions du règlement et qui défient pour la vitesse les Indiens eux-mêmes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CANTON DE MONTREUIL-BELLAY

Election au Conseil d'arrendissement Du dimanche 27 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. Prosper COUSCHER

Ancien Président du Tribunal de Baugé, Propriétaire à Brézé.

Le Conseil municipal de Saumur se réunira samedi prochain 26 février, à 7 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour délibérer sur les affaires dont le détait suit :

4º Demande du bureau d'administration du collège de garçons;

2º Rapport de la commission des bâtiments sur le déplacement du bareau d'octroi de Nantilly;

3. Affaires diverses.

Un grand nombre d'anciens combattants de 1870-71 ont, ainsi que nous l'avons dit. demandé qu'une médaille commémorative de la campagne sut accordée à tous les anciens soldats de 1870-71.

Cette pétition a été déposée par M. Gustave Rivet, qui en a été nommé le rappor-

Estimant que la situation présente ne permettait pas d'entrer dans de longs détails sur cette pétition, M. Gustave Rivet a fait un rapport très sobre où il se contente de répondre à une objection faite.

Pourquoi, a-t-on dit, perpétuer par une médaille le souvenir d'une époque funeste?

M. Rivet répond que, dans l'année terrible, il y a eu des journées glorieuses; qu'une défaite peut ne pas être déshonorante, et qu'il y a des souvenirs qui, pour être douloureux, ne sont pas moins récon-fortants et bons à raviver.

Il conclut douc à la prise en considération de la pétition et au renvoi au ministre de la guerre.

CONCOURS DE TIR AUX ROSIERS

Un concours de tir a eu lieu dimanche aux Rosiers. En voici le résultat :

Tir au fusil Gras, calibre réduit, à 20 mètres. — 4er prix, Vrain, de Gennes; 2°. Georges Bidault, des Rosiers; 3°, Salais, de La Ménitré; 4°, Louis Frenais, des Rosiers; 5°, Jean Brière, des Rosiers; 6°, Jean Boutin, de Gennes; 7°, Ad.-Ch. Gaultier, d'Angers; 8°, Charruau, des Rosiers; 9°, Louis Goisnard, des Rosiers; 40°, Eugène Gouin, des Rosiers.

Maximum des points, 45. - Les deux premiers tireurs ont feit 45, les cinq suivants 14, et les trois derniers 13.

Les huit premiers tireurs sont des lauréals de nombreux tirs, à l'exception de M. G.

Treves-Cunault. — La semaine dernière. le sieur Lecoq, marinier à Cunault, aperçul. flottant sur la Loire, un cadavre qu'il s'em-

pressa de saisir et de ramener à la rive. Le corps a été reconnu pour celui du sieur Martin Boisgard, âgé de soixante-six ans, propriétaire à Avoine (Indre-et-Loire). et a été réclamé par sa famille. Il y avait au moins deux mois, dit-on, que ce cadavre était dans l'eau.

VARENNES. — Le même jour, un nommé Charles Abner, agé de 52 ans, bûcheron à Varennes-sous-Montsoreau, a été écrasé par un arbre qu'il était en train d'abattre. Le malheureux a eu la colonne vertébrale brisée. La mort a été instantanée.

ANGERS.

La Petite France apprend que le premier président de la Cour d'appel d'Angers, M. Forquet de Dorne, a donné, à l'occasion des fêtes de carnaval, deux grands diners, où, paraît-il, « brillait l'élite des fonctionnaires réactionnaires » et d'où, assure-t-on à la Petite France, « on avait pris soin d'exclure les magistrats républicains d'Angers. »

Quelle est cette « élite de réactionnaires », qui ont mangé les truffes de M. le Premier?

Quels sont ces « magistrats républicains », à qui les truffes de M. le Premier ont été

refusées?

Cette question double intéresse vivement le public, qui a besoin de connaître, parmi les fonctionnaires, lesquels méritent d'être appelés réactionnaires, et lesquels ont toutes les vertus républicaines. (Union de l'Ouest.)

LE MARDI GRAS A ANGERS

L'animation était grande mardi, après midi, sur le boulevard de Saumur et dans la rue d'Alsace, que de nombreux masques à pied et en voiture parcouraient, non sans difficulté, au milieu d'une foule très compacte. La plupart des masques étaient originalement vêtus. Un certain nombre malpropres et répugnants. Quelques-uns élégants et coquets. A citer un grand général en jaune et un Chinois dont le costume authentique faisait un fort bel effet, un grand singe noir que tenait à l'attache un marin, un cavalier qui portait un élégant costume de page rose et blanc, deux paysans affublés grotesquement et montés sur le même cheval, une gracieuse jardinière en voiture, un astrologue, deux polichinelles, etc.

Les oranges ont plu comme de coutume sur les badauds et sur les masques.

En somme, la mascarade dans les rues devient d'année en année moins intéres-

Le bal masqué du Grand-Théâtre. — Depuis longtemps, dit le Patriote, nous n'avions vu, à Angers, un bal aussi parfaitement organisé que celui de mardi.

Environ 4,500 personnes stationnaient aux abords du théâtre pour voir l'entrée du bal, qui, du reste, a été des plus brillantes.

Dès dix heures et demie la salle était comble; nous ne pouvons signaler spécialement aucon costume, mais lous étaient d'un goût vraiment parfait.

A minuit, plusieurs des sympathiques artistes de notre théâtre ont dansé les Clodoches, qui ont amené encore un nouvel entrain dans la salle.

Ce bal ne s'est terminé qu'à cinq heures du matin.

M. GUILLEMOT AU CONCERT LELONG.

M. Guillemot, l'éminent artiste du Grand-Théâtre de Nantes, que tout Angers vient d'applaudir dans Rigoletto, la Favorite, Lucie el le Trouvère, prêtera son précieux concours au concert Lelong annoncé pour demain vendredi.

RIXE AVEC DES BOHÉMIENS

On écrit de Bridoré, le 24 février, au Journal d'Indre-et-Loire:

« Aujourd'hui, entre 44 heures et midi,

cheminait sur la route de Loches à Châtillon une troupe de bohémiens conduisant trois voitures, contenant, dit-on, environ 30 personnes et faisant razzia de tout ce qui se trouvait à portée de la route, bourrées de bois, échalas dans les vignes, etc.

» Arrivés au lieu dit Disay, commune de Bridoré, ils se mirent à couper des branches vertes dans des chênes appartenant à M. Ricard, propriétaire à Saint-Germain. Le fermier Tanchoux, qui travaillait environ à 80 mètres de l'endroit, s'avança en compagnie de son fils et de son gendre et leur adressa quelques observations qui ne plurent sans doute pas à ces voleurs.

» Un des nomades s'arma d'un énorme bâton qu'il prit dans une des voitures et d'un bond se trouva à portée du gendre de Tanchoux auquel il en asséna un coup à deux mains et si fort que le pauvre garçon tomba comme une masse étendu sans connaissance aux pieds de son beau-père.

» Ce dernier ainsi que son fils craignirent un instant en recevoir autant, mais le sauvage bohémien rentra dans sa voiture et la bande se dirigea à marche forcée vers Châtillon. Elle avait compté sans le télégraphe, puisque à peine rentrée en ville, la gendarmerie de Châtillon mettait à l'abri une partie de tous ces dangereux coureurs.

» Le malheureux blessé est marié aeulement depuis huit jours. On croit, ce soir, que ses jours ne sont pas en danger, bien que sa blessure ait trois ou quatre centimètres de longueur et soit assez profonde. Il a perdu beaucoup de sang.

» La consternation est grande dans nos campagnes en présence des faits de ce genre. Les laboureurs, les vignerons seront bientôt obligés d'être armés jusqu'aux dents en allent à leur travail.

» Et dire que les préfets de la République ne sont pas capables de prendre des arrêtés sévères contre ces vagabonds-là l »

TREMBLEMENT DE TERRE DANS LA MAYENNE ET DANS L'ILLE-ET-VILAINE

Mardi 45 février, à 9 heures 5 minutes du matin, un bruit ressemblant au grondement du tonnerre s'est produit pendant plusieurs secondes dans la ville d'Ernée (Mayenne). Ensuite, une violente seconsse s'est fait sentir, et tous les habitants, aussi bien ceux qui étaient dehors que ceux qui étaient dans les maisons, ont éprouvé une panique, fort heureusement de peu de durée. Dans des maisons, du plâtre s'est détaché du plafond et des lézardes se sont produites, des portes et des armoires se sont ouvertes et de la vaisselle a été renversée; mais il n'y a eu ni accident ni dégâts.

Deux autres secousses s'étaient déjà fait sentir, l'une la veille au soir et l'autre à 4 heures du matin.

Ce phénomène ne s'est pas produit à Mayenne; mais les communes de Montenay, de Saint-Denis-de-Gastine, de Montaudin, toutes situées au nord d'Ernée, ont ressenti, bénignement, il est vrai, et vers la même heure, les effets de ce tremblement de terre.

Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie, le 16 février, vers neuf heures du matin, à Fougères (Ille-et-Vilaine). Elle a été assez sensible pour faire bruire la vaisselle et agiter les menus objets. Un sourd grondement, comme un tonnerre éloigné, l'accompagnait. Le phénomène a duré deux secondes environ. Une minute après, une seconde rumeur souterraine, très faible, a été entendue, mais sans qu'aucune vibration se soit manifestée.

Messieurs les Artistes Dramatiques et Lyriques, Directeurs, Professeurs de Musique, Éditeurs, sont avisés que les inscriptions gratuites (nom, prénoms, emploi, adresse, pseudonyme) dans l'Édition de 4887 de l'Annuaire des Artistes Dramatiques et Lyriques et de l'Enseignement Musical, seront irrévocablement closes le lundi 6 mars, au matin.

Les souscriptions seront définitivement closes le 40 mars. Rappelons que le prix de la souscription donnant droit à 5 lignes de notice biographique, est fixée à 5 francs, édition cartonnée, et 40 francs, édition de luxe. Le volume une fois mis en vente coûtera 7 fr. cartonné, et 42 fr. édition de luxe. Adresser, Renseignements et Demandes, 40, faubourg Montmartre, Paris.

Le plus succulent des desserts est sans contredit les Ananas conservés dans un sirop de sucre préparé par la Maison Toutoute, de la Martinique. — Cet excellent produit, mis à la portée de tous par son prix modique, n'est vendu à l'ÉPICERIE CENTRALE que 0 fr. 95 c. la boite contenant un Ananas entier.

CONSEILS ET RECETTES.

POUR ÉVITER LA FUMÉE DANS LES CHAMBRES

Il arrive souvent que lorsqu'on allume un feu, scit de bois, soit de houille, et surtout quand l'air est humide, la fumée se répand dans la chambre. On peut empêcher cela si l'on a soin, quand le feu est tout prêt, mais avant de l'allumer, de brûler sous la cheminée une feuille de papier qui produit un courant d'air chaud et emmène à la fois la fumée et les gaz.

ENCRE POUR ÉCRIRE SUR LE ZINC

Nous trouvons dans les Annales de la Société horticole de l'Aube un procédé très simple, recommandé par M. Abit, pour composer une encre indélébile servant à écrire sur le zinc. Il suffit pour cela de faire dissoudre 5 grammes de sulfate de cuivre dans environ 50 grammes d'encre ordinaire, et une fois l'inscription faite sur le zinc, on ne peut la détruire qu'avec du papier de verre.

M. Abit a présenté, comme preuve, une étiquette datant de trois ans qui est enterrée pendant l'hiver, et dont les caractères sont complètement lisibles.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 19 février:

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: M. Raoul Duval; M. le docteur Jules Béclard, doyen de la Faculté de médecine; la fête de Vincennes; Exposition de la Société d'aquarellistes français; M. Alphonse Daudet; le tirage au sort; L'Otello, de Verdi. — Enfant perdu, par Gustave Toudouze. — Revue auecdoüque, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs. — Récréations de la famille. — Monde financier. — Rébus.

Gravures: M. Reoul Duval. — M. le docteur Jules Béclard, doyen de la Faculté de médecine. — Le cinquantenaire des chemins de fer: Inauguration des travaux de l'exposition, à Vincennes. — Exposition des aquarellistes, sur le quai des Esclavons, à Venise. — Le Théâtre illustré: Numa Roumestan. — M. Alphonse Daudet. — Paris: le Tirage au sort, salle Saint-Jean, à l'Hôtelde-Ville. — Le Théâtre illustré: Otello, opéra de Giuseppe Verdi. — Giuseppe Verdi. — Le théâtre de la Scela, à Milan. — La maison où est né Verdi à Roncole. — Boîto. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques.—Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée).—Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges).—Garde de Titres.—Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger).—Billets de Crédit circulaires.—Encaissement et Escompte des Effets de Commerce.—Avances sur Titres.—Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres.—Assurances (Vie, Incendie, Accidents).—Souscriptions aux Emissions.—Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

LES FRÊRES MAHON médecins spéciaur, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN DRAME DE FAMILLE

Et sans plus hésiter, avec la ferme intention qu'elle avait de ne pas feindre plus longtemps une indifférence qu'elle était loin d'éprouver, elle s'adressa un matin à M. Archambaut et lui demanda très nettement des nouvelles de M. Edmond Lacroix.

- Cela l'intéresse donc bien? fit Archambaut en souriant.
- Dame! papa... d'abord, il est très poli, monsieur Edmond... et puis je suis sûre qu'il a bon cœur; ah! d'ailleurs, c'est un jeune homme très distingué.
- Cela veut dire qu'il le plairait volontiers.
- Oh! cher père, tu sais mieux que moi...
 Le mari qu! te convient, ou!, mon enfant, et c'est pour cela que je n'ai pas cru devoir encourager davantage les assiduités de M. Lacroix.
- Ah! fit Madeleine tout émue.
- Cela te surprend, ma chère enfant ?
- Oui... je croyais... je pensais... ah! pauvre monsieur Edmond! comme il va avoir du chagrin... ah! il va être bien malheureux... et mei aussi.

- Madeleine, ma chère Madeleine! comment c'est toi qui parles de la sorte?

Celle-ci baissa la têle sans répondre.

- Ne sais-lu pas, repris affectueusement M. Archambaut, en prenant les mains de sa fille dans les siennes, que le soin de ton bonheur est ma seule préoccupation en ce monde?
 - Tu es bon pour moi, je le sais.
- Eh bien! laisse-moi donc choisir celui qui doit te donner ce bonheur, et M. Lacroix n'est pas du tout le mari que j'ai rêvé pour toi, mais bien M. Emile Aubert.
 - Monsieur Emile Aubert?
- Oui; ce jeune homme qui est venu samedi.
 Oh! mais je le trouve très laid, ce monsieur,
 avec son vilain binocle sur le nez.
- Enfantillage!
- Monsieur Edmond est si gentil!
- Encore! Je t'assure que la personne dont je te parle, si elle n'a pas un joli visage...
- Oh non!
- A, ce qui vaut infiniment mieux, beaucoup d'intelligence; c'est un garçon sérieux qui sera son chemin.
- C'est possible, mais quant à moi je ne l'épouserai jamais... et puisque tu ne veux pas que je devienne la femme de monsieur Edmond, oh bien ! je ne me marierai pas.

Lorsque Madeleine avait ainsi si délibérément annoncé à son père qu'elle préférait rester fille que d'épouser celui qu'il lui destinait, M. Archambaut s'était bien gardé de se retrancher derrière son autorité de chef de famille pour contraindre sa volonté, et il s'était contenté de répondre:

- Bon, bon, nous verrons cela.

Et, sans plus différer, il avait commencé par déclarer nettement à M. Lacroix qu'il eût à abandonner tout espoir de devenir son gendre; puis, avec la patience et la ténacité qui étaient ses deux qualités dominantes, il laissa sa fille pousser des soupirs et ne négligea aucune occasion de produire son protégé, chaque fois qu'il jugeait l'occasion favorable.

Bref, au bout de six mois, Madeleine était, sinon revenue de toutes ses préventions contre M. Émile Aubert, elle l'accueillait du moins sans trop de déplaisir, et un beau jour on put lire aux portes de la mairie du neuvième arrondissement la publication du mariage de M. Paul-Emile Aubert, clerc de notaire, avec M¹¹⁰ Jeanne-Madeleine Archambaut.

Tout le quartier était en romeur le jour de la noce. M. Archambaut n'avait rien négligé pour qu'elle fût célébrée très magnifiquement ; les pauvres ne devaient pas être oubliés, mille francs leur furent distribués par ses soins.

Toutes les commères du voisinage se tinrent sur leur porte ou se mirent à leur fenêtre pour apercevoir la mariée qui était charmante sous sa toilette virginale et qui, le sourire aux lèvres et un doux regard dans les yeux, ne pouvait être en aucune façon considérée comme une rictime traînée à l'autel.

Le marié semblait transporté au septième ciel ; il regardait sa femme avec des éclairs de tendresse, précurseurs d'une fougueuse passion.

Quant à M. et M. archambaut, cette touchente cérémonie les rajeunissait de ving! ans; il leur semblait qu'en même temps qu'en célébrait les noces de leur fille, on fêtait les leurs.

Bref, il n'y avait ce jour-là que de la joie dans l'air pour teut le monde, sauf peut-être pour M. Edmond Lacroix s'il avait eu connaissance de mariage, mais il est rare que les plaisirs éprouvés par les uns ne soient pas la cause directe ou indirecte de la peine des autres.

(A suivre.) H. Gourdon de Genovillac.

Grand Théâtre d'Angors.

Jeudi 24 février,

Le GRAND MOGOL, opéra-bousse en 4 actes. Très prochainement, SERMENT D'AMOUR.

Etudes de Mº BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 12,

et de Me CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, nº 3.



ET AUX ENCHERES PUBLIQUES . Sur baisse de mise à prix,

Sise à Angers, 18, rue Marceau (Autrefeis faubourg S.-Laud),

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Denis; décédé au Pont-Fouchard, commune de Ba-gneux, près Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi 15 mars 1887, à midi, en l'étude et par le ministère de Me CHASLE, notaire à Angers, 3, rue Saint-Blaise.

On fait savoir :

Qu'en exécution : 1º d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées par le Tribunal civil de Saumur, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-six; 2º et d'un autre jugement rendu par le même Tribunal, le trente décembre mil huit cent quatre-viogt-six, enregistrés ;

Et aux requête, poursuites et dili-gences de Mile Marguerite Coutard, euve en premières noces de M. Louis-Charles Briffault, et veuve en secon-des noces de M. Auguste Denis, en son vivant propriétaire, ladite dame propriétaire, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux;

« Agissant en qualité de donataire de son mari, en vertu de sen contrat de mariage passé devent M. Clouard, notaire à Saumur, le vingt quatre oc-tobre mil huit cent soixante-douze, et de légataire de la quotité disponible des biens de sa succession, aux termes d'un testament passé devant Me Gautier, notaire à Saumur, le dixsept mars mil huit cent quatre-vingt, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, ainsi qu'il résulte d'un acte dressé au gresse du Tribunal civil de Saumur, le viogt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-six, »

Demanderesse, ayant pour avoué coustitué Me Charles-Théophile Beau-repaire, avoué-licencié, demeurant à Saumur, rue Cendrière, nº 12;

Eo présence ou eux dûment appe-lés de : M= Rosalie Denis, épouse de M. Henri Chouanière, coiffeur, demeurant à Paris, rue de Strasbourg, nº 12, et celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse, sus-nom-

« M=• Chouanière-Denis, héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Denis, son père, sus-nommé, suivent déclaration au gresse du Tribunal civil de Saumur, du douze

mai mil huit cent quatre-vingi-six, » Défendeurs, ayant pour avoué cons-titué M. Albert, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Petite-Douve;

Il sera procede, le mardi quinze mars mil huit cent quatre-vingt-sep!, à midi, en l'étude et par le ministère de M° Chasle, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, n° 3, commis à cet effet par le jugement sus-relaté, à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de la maison ci-après désignée.

DESIGNATION

Une maison, sise à Angers, rue Saint-Marceau, n° 18 (autrefois fau-bourg Saint-Laud), comprenant:

Un rez-de-chaussée élevé sur caves voûtées, composé de cinq pièces; Un deuxième étage ayant huit piè-

ces; Un troisième étage ayant également huit pièces;

Deux mansardes et greniers sur le Cour derrière la maison, lieux d'ai-

sances à l'anglaise et installation d'eau de Loire à tous les étages; Le tout d'une superficie de trois cent quatre-vingt-trois mètres carrés environ, joignant eu levant la rue Marceau, au midi M. Blandin ou ses représentants, au couchant M. Saillant ou représentant et au nord les

Sur la mise à prix de trente mille francs, ci 30,000 fr.

héritiers Audusson, murs mitoyens

Cette maison est effermée, par baux authentiques, 3,800 fr.

S'adresser, pour tous renseignements:

4º A Mº BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2º A Mº ALBERT, avoué-colici-

3º A M. GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans;

4º A M. CHASLE, notaire à Angers, dépositaire du cabier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné. Saumur, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-sept.

BEAUREPAIRE.

Blude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A AFFERMER

En bloc ou en détail, au gré des

Pour entrer en jouissance en 1887, Le dimanche 27 février 1887, à 1 heure,

En la Mairie de St-Lambert-des-Levées, La Ferme de la Gagnerie

Occupée par le sieur Meschine-Raguin,

Situde communes de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes;

Comprenant : bâtiments, terres et prés, le tout contenant environ 29 hectares 66 ares 24 centiares.

Une grande partie des terres à le porte de Saumur peut être cultivéa en jardins.

On pourra trailer, avant le jour indiqué, en s'adressant à M. Gueny-veau, propriétaire au château de la Salle, près Montreuil-Bellay, ou à Me Pinant, notaire. (63)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. GAISNON, photographe, au Pont-Fouchard.

A LOUER

Grand Magasin

Parfaitement agencé, au centre de la ville de Saumur.

S'adresser à M. Langlois, expert, 32, rue du Porteil-Louis, à Saumur.

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier En bois de vingt ans.

Les 5 pieds...... 65 fr. le mille. Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille. Petits échalas à des prix très ré-

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNIETTE, 44, quai de Limoges, Saumur.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHE, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

UN JEUNE HOMME sérieux, exempt du service militaire et muni de ses brevets, demande des écritures ou une place de comptable.

S'adresser au bureau du journal.

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain & A. Pilor Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9.

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harneis; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccalif pour carrelage;

Plumeaux et Eponges, Verres vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Réglisse Sanguinède GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0 75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, Imp. P. GODET.

DENTS Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 FÉVRIER 1887. Dernier Valeurs au comptant Clotur préct. Valeurs au comptant Clotur précte Valeurs au comptant Valeurs an comptant Clotur précétcours. 79 20 83 20 79 40 p 83 30 p OBLIGATIONS. 977 885 1228 75 1235 1123 75 1130 878 — 384 75 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 — 1865, \$ °/... — 1875, \$ °/... — 1875, \$ °/... — 1876, \$ °/... Bons de liquid. Ville de Paris. Obligations communales 1879. Obligat foncières 1879. 528 — 518 — 403 — 592 50 106 108 503 517 — 404 — 395 — 513 50 518 403 394 394 — 386 — 384 — 107 87 502 50 - 1312 Ouest 870 Compagnie parlsienne du Gaz. 1440 185 Banque de France..... Société Générale.... Comptoir d'escompte.... 4150 4125 | 130 - 125 | 160 - 160 | 1000 - 998 | 563 75 547 | 1335 - 1850 | 276 25 278 384 — 589 — 525 — 514 525 — 525 474 — 475 474 56 474 Paris-Bourbonnais 495 - 500 96 - 97 Canal de Suez. 589 Russe 5 0/0 1870. 55 Chirish 12 of

Chemins de fer - Cares de Saunur

orell ea raisil	dor of	1818	01 - H	rist.	NTD.T	I	LIC	INE	3	DI	2	L'	É	ГA	Time	a faile	BUELL	-Xila	1401	one In	mile.
SAUMUR MON	TREU	IL TH	OUAR	s LOU	DUN	POITI	ERS	SAU	MUR .	- Mor	TREU	JIL —	DOU	1000m	SAUMUR	VERNA	NTES	CHAT	EAU-I	DU-LO	IR.
STATIONS	Expr. matin			Mixte		Omn.	Omn.	STATIC	ON5	Omn. matin			Omn.	Omn soir	STATIONS	Mixt	e Mixte	Expr.			
Saumur(orl.). Saumur(état). Nantillyhalte. VarrChacé Brézé sCyr Montreuil (a). — (dép.). Thouars Loudun. Politiers.	9 9 34 9 36 9 55	6 53 6 50 7 03 7 09 7 17 7 29 7 33 7 59 8 10 10 33	8 37 8 48 9 09 9 19	10 31 10 45 10 52 11 • 11 15 11 24 11 57 3 16 10 40	2 07 2 09 2 28 2 52	p	8 30 8 43 8 49 8 56 9 08 9 11	Montreuil — (dé le Vaudein Baugé' Doué	(a) p.)	6 53 6 50 7 03 7 29 7 34 7 45 7 56 8 05	8 37 9 19 9 29 9 40 9 50	5 20	5 44	8 30 8 43 9 08 10 s	Noyant Méon. Châtd-Loir.	8 10 8 33	11 54 12 09 12 18 12 31 12 59 2 14	2 2 2 11	3 06. 3 18 3 27 3 40 4 06 5 09	5 54 6 03 6 14	D 11 45
STATIONS	Omn. matin			Mixte soir.	Omn.	Omn. soir	Expr.	STATIO	NS	Omn. matin				Omn. soir	STATIONS	Omn	Expr. matin	Omn.	Omn. solr	Expr.	Omn. matin
Poiliers		9 21 9 45 10 08 10 29 10 29 10 49	12 40 12 59 1 1	1 30 2 03 2 23 2 38 2 46 2 51 3 02	5 24 5 29	9 45 9 54 10 09 10 17 10 22 10 30	10 81	Nantilly Saumur(ét Saumur(or	er (a) (b) (a)	6 22 6 28 6 3: 6 44 6 57 7 34 7 45 7 47	9 07 9 16 9 26 9 45 10 29	12 16 12 34 12 48	1 44 1 51 2 01 2 23 2 51 3 02	8 20 8 30 8 40 10 31	Vivy Saumur(orl.).	11 49 12 2 12 10	12 57	3 10 3 39 3 41 4		a (* 16	4 53 5 56 6 15 6 25 6 33 6 43
SAUMUR — BOURGUEIL						i grindina	A STATE OF			1	I MUTE - I	of the latest designation of the latest desi		ORT-BOULET — CHINON							
Saumur Port-Boulet Bourgueil	8 21 8 56	-	soir 6 48	Bourg Port-H Saumu	toulat	n	9 04	2 18 4 55 2 30 5 05	usta usta		- 220	Saum	Boulet	NS	Mixte Mixte M matin sematin 9 26 4 8 40 12 20 6 9 04 12 50 7	84 Chin	- Boulet		7 43 8 10	4 41	8 58 9 22

LIGNE D'ORLÉANS SAUMUR (ORLÉANS) -- ANGERS Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. Dire matin matin matin soir soir soir soir SAUMUR (ORLEANS) - TOURS Omn. Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. matin matin matin solr soir solr soir STATIONS 9 26 12 48 Varennes. > 8 34 9 37 1 01 4 8 7 7 18 18 Port-Boulet. 3 49 9 45 9 45 1 12 4 59 7 30 10 La Chapelle 1 2 3

COFFRE-FORT

DE LA Maison HAFFNER Aîné

Seul représentant pour le département

de Maine et Loire, dans de la de TUR GODET IMPRIMEUR, SAUMUR.